

# ACTION URGENTE

## UN MILITANT DES DROITS HUMAINS AFFIRME AVOIR ÉTÉ TORTURÉ

**Un tribunal militaire israélien a prolongé la période d'interrogatoire du défenseur des droits humains palestinien Hassan Karajah jusqu'au 26 février 2013. Il est détenu depuis le 24 janvier, sans inculpation, et a confié à son avocat avoir subi des actes de torture et des mauvais traitements.**

Un tribunal militaire israélien de la base militaire de Salem, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a prolongé la période d'interrogatoire de **Hassan Karajah**, 29 ans, jusqu'au 26 février. Le 11 février, les autorités israéliennes ont levé la mesure qui lui interdisait de s'entretenir avec un avocat. Le lendemain, son avocat s'est rendu à la prison de Meggido, où il est actuellement détenu.

Son avocat a expliqué à Amnesty International qu'Hassan Karajah avait subi des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements aux mains de l'Agence israélienne de sécurité (AIS), chargée de l'interroger. Selon son récit, Hassan Karajah s'est plaint d'être interrogé jusqu'à 14 heures par jour, assis sur une chaise dans des positions douloureuses, les mains et les pieds liés. Il a également signalé avoir été privé de sommeil durant les premiers jours de sa détention.

Hassan Karajah a confié à son avocat que les autorités qui le détiennent lui ont fourni des analgésiques, mais ne lui ont pas donné le médicament prescrit pour sa lésion au dos.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en hébreu, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- invitez les autorités israéliennes à libérer Hassan Karajah, à moins qu'il ne soit inculpé rapidement d'une infraction prévue par le droit international et jugé dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité ;
- engagez-les à le protéger contre la torture et tout autre mauvais traitement, et à garantir qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 28 MARS 2013 :**

Premier ministre  
Benjamin Netanyahu  
Office of the Prime Minister  
3 Kaplan St.  
PO Box 187  
Kiryat Ben-Gurion  
Jérusalem 91950  
Courriel : b.netanyahu@pmo.gov.il  
pm\_eng@pmo.gov.il

**Formule d'appel : *Dear Prime Minister, I***

**Monsieur le Premier ministre,**

Juge militaire et général de brigade

Brigadier General Danny Efroni  
6 David Elazar Street  
Hakiryra, Tel Aviv, Israël  
Fax : +972 3 569 4526  
Courriel : [avimn@idf.gov.il](mailto:avimn@idf.gov.il)

**Formule d'appel : *Dear Judge Advocate General, I Monsieur,***

**Copies à :**

Vice-Premier ministre et ministre de la Défense

Ehud Barak  
Ministère de la Défense  
37 Kaplan Street, Hakiryra  
Tel Aviv 61909, Israël  
Fax : +972 3 691 6940  
+972 3 696 2757

**Formule d'appel : *Dear Minister, I Monsieur le Ministre,***

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse(s) à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 27/13. Pour en savoir plus : <http://amnesty.org/en/library/info/MDE15/002/2013/en>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN MILITANT DES DROITS HUMAINS AFFIRME AVOIR ÉTÉ TORTURÉ

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Hassan Karajah a été appréhendé le 23 janvier 2013 chez lui dans le village de Saffa, près de Ramallah, en Cisjordanie occupée. Son frère affirme qu'une vingtaine d'agents sont entrés par effraction dans la maison à 2 h 30, sans présenter de mandat de perquisition, et ont placé les hommes et les femmes dans des pièces séparées avant de fouiller le domicile. Pendant ce temps, plusieurs agents questionnaient Hassan Karajah à l'extérieur. Ils lui ont ensuite bandé les yeux, l'ont menotté et conduit au centre de détention de Moscobiyya (également appelé « le camp russe »), à Jérusalem. Ils ont confisqué trois ordinateurs, ainsi que des documents personnels et des photos. Le frère d'Hassan Karajah a également expliqué que les agents avaient menacé les membres de la famille.

Le 24 janvier, Hassan Karajah a été transféré à la prison de Jalameh, dans le nord d'Israël, puis déféré devant un tribunal militaire qui a prolongé sa détention de 12 jours. Le même jour, les services de sécurité auxquels appartiennent les agents qui l'ont interrogé ont émis un ordre lui interdisant tout accès à un avocat. Le 29 janvier, l'organisation palestinienne de défense des droits humains Addameer a fait appel de cette décision et de la prolongation de sa détention, mais son recours a été rejeté deux jours plus tard par un tribunal militaire. Le 4 février, la mesure lui interdisant de s'entretenir avec un avocat a été prorogée jusqu'au 11 février.

Hassan Karajah est le coordinateur des programmes pour les jeunes dans le cadre de la campagne *Arrêtez le mur*, dont les militants ont déjà été harcelés par les forces israéliennes, notamment en mai 2012, lorsque celles-ci ont fait une descente dans les locaux de l'organisation. Avant de rejoindre ce mouvement, Hassan Karajah avait déjà travaillé comme coordinateur pour les jeunes au sein d'un projet de développement regroupant trois organisations palestiniennes de la société civile : l'Institut Tamer, le centre de développement Maan et le centre Bissan pour la recherche et le développement. Il était également ambassadeur de la jeunesse au Forum de la pensée arabe et a représenté la jeunesse palestinienne dans de nombreuses conférences à travers le monde. Il est aussi membre du centre culturel Handala chez lui à Saffa.

Son arrestation s'inscrit dans les manœuvres de harcèlement constantes que les forces de sécurité israéliennes infligent aux défenseurs des droits humains dans les territoires palestiniens occupés.

Le 15 octobre 2012 vers 1 heure du matin, des agents israéliens ont arrêté Ayman Nasser – chercheur spécialisé dans les droits humains et collègue d'Hassan Karajah au centre culturel Handala – à son domicile à Saffa. D'après Addameer, l'opération a duré près d'une heure et demie, après quoi cet homme a été emmené au centre de détention de Moscobiyya, à Jérusalem.

Le 8 novembre 2012, un tribunal militaire a prolongé la détention d'Ayman Nasser de sept jours, pour la quatrième fois depuis son arrestation. Cet homme a expliqué à son avocat que ses interrogatoires quotidiens pouvaient durer 20 heures, pendant lesquelles il restait assis sur une chaise dans une position douloureuse, les mains attachées derrière le dos.

Ayman Nasser a été déféré devant un tribunal militaire le 12 décembre 2012. Il est notamment inculpé d'appartenance au Front populaire de libération de la Palestine, qui est interdit par les autorités israéliennes, et de soutien aux prisonniers palestiniens au sein de cette organisation. D'après son avocat, Ayman Nasser nie ces accusations et affirme qu'il a mené ces activités de solidarité en sa qualité de défenseur des droits humains au sein d'Addameer et du centre culturel Handala. Son procès est en cours ; la dernière audience a eu lieu le 4 février 2013. Il est actuellement détenu à la prison de Megiddo.

Nom : Hassan Karajah  
Genre : homme

Action complémentaire sur l'UA 27/13, MDE 15/004/2013, 14 février 2013